#### news.admin.ch

# L'administration fédérale, les entreprises fédérales et le domaine des EPF améliorent leur efficacité énergétique

Berne, 02.07.2015 - En 2014, l'administration fédérale civile, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), les entreprises fédérales (CFF, Poste, Swisscom et Skyguide) ainsi que le domaine des EPF ont annoncé leur intention d'accroître leur efficacité énergétique de 25% d'ici à 2020. Le rapport annuel «Exemplarité énergétique de la Confédération 2014» établit que l'efficacité énergétique de ces acteurs était l'année dernière supérieure de 23,7% en moyenne par rapport à l'année de référence 2006.

L'administration fédérale civile, le DDPS, les entreprises fédérales et le domaine des EPF réunis consomment 2% de l'énergie en Suisse. Depuis quelques années, ces acteurs s'efforcent d'améliorer leur efficacité énergétique et de réduire leur consommation d'énergie. Par exemple, le programme de gestion systématique des ressources et de management environnemental de l'administration fédérale (RUMBA) permet depuis 15 ans à cette dernière de réduire son impact environnemental et sa consommation de ressources.

Depuis 2013, ces efforts se sont intensifiés. Les acteurs entendent assumer leur fonction de modèle et ils ont créé le groupe Exemplarité énergétique de la Confédération à cet effet. Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, ce groupe ambitionne d'accroître son efficacité énergétique de 25% en 2020 par rapport à 2006. En vue de confirmer cette volonté, la conseillère fédérale Doris Leuthard et les dirigeants des acteurs ont signé une déclaration d'intention commune en novembre 2014 à Berne.

## Rapport annuel «Exemplarité énergétique de la Confédération 2014»

Fin 2014, l'efficacité énergétique des acteurs était supérieure de 23,7% en moyenne par rapport à l'année de référence 2006. L'objectif semble ainsi être à portée de main. Mais l'efficacité énergétique atteinte une certaine année ne sera pas automatiquement atteinte l'année suivante. Chaque année, les efforts doivent être renouvelés et les mesures reconduites voire intensifiées.

## L'exemplarité énergétique de la Confédération encourage à participer

L'amélioration de l'efficacité ne concerne pas uniquement les sept acteurs actuels, d'autres entreprises et organisations liées à la Confédération sont invitées à participer activement à la fonction de modèle de la Confédération. Daniel Büchel, sous-directeur de l'Office fédéral de l'énergie, espère que de nouveaux partenaires rejoindront le groupe: «Les acteurs doivent former un club réellement exemplaire dont les activités pourront être imitées par d'autres.»

# Adresse pour l'envoi de questions:

Reto Herwig, secrétariat Exemplarité énergétique de la Confédération EEC, Office fédéral de l'énergie OFEN, 058 462 56 39

## Auteur:

### Office fédéral de l'énergie

Internet: http://www.bfe.admin.ch(1)

## Données en annexe:

Rapport annuel "Exemplarité énergétique de la Confédération 2014" (pdf, 2031kb) 🖸 📝

## Références supplémentaires:

www.exemplarite-energetique-confederation.ch (3)